

# Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

**Fonds du marché monétaire Tangerine<sup>MD</sup>**

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des points saillants financiers, mais pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais en téléphonant au 1-877-464-5678, en nous écrivant au 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4, ou en vous rendant sur notre site Web à <https://www.tangerine.ca/fr/products/investing/portfolios> sur le site Web de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca). Les porteurs de parts peuvent aussi communiquer avec nous selon l'une de ces méthodes pour demander une copie du rapport financier annuel du fonds d'investissement, des politiques et procédures de vote par procuration, des dossiers d'information sur les votes par procuration ou des renseignements trimestriels sur les portefeuilles.

# Fonds du marché monétaire Tangerine

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

## Gestionnaire

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « gestionnaire »)

## Conseiller en valeurs

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (le « conseiller en valeurs »)

## Objectif et stratégies de placement

Le Fonds du marché monétaire Tangerine (le « Fonds ») cherche à gagner un revenu d'intérêts et à préserver le capital et la liquidité en investissant principalement dans des instruments du marché monétaire ou des fonds du marché monétaire, qui investissent principalement dans des titres à revenu fixe à court terme de grande qualité émis par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux du Canada, des banques à charte canadiennes, des sociétés de fiducie et des sociétés par actions, qui arrivent généralement à échéance dans au plus un an.



Le conseiller en valeurs a l'intention d'investir surtout dans des organismes de placement collectif du marché monétaire, y compris un seul organisme de placement collectif du marché monétaire, qui investissent dans des titres à court terme du marché monétaire assortis de notations désignées (au sens du Règlement 81-102), principalement dans des instruments du marché monétaire canadien.

## Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice.

## Résultats d'exploitation

L'actif net du Fonds s'établissait à 95 millions de dollars au 31 décembre 2025 et à 26 millions de dollars au 31 décembre 2024. L'actif net du Fonds a augmenté de 69 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025. La variation s'explique par des souscriptions nettes de 67 millions de dollars et par des gains sur les placements de 2 millions de dollars.

## Rendement des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (la « période »), le Fonds du marché monétaire Tangerine (le « Fonds ») a généré

un rendement total de 2,35 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges.

L'indice de référence général du Fonds, l'indice des bons du Trésor à 60 jours FTSE Canada, a enregistré un rendement de 2,8 % au cours de la même période. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec cet indice général pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

L'économie canadienne s'est contractée au taux annualisé de 0,3 % en octobre (d'un mois à l'autre), soit le recul le plus marqué en près de trois ans. Les économistes avaient prédit une contraction de 0,2 %. Un ralentissement a été observé dans les secteurs de la fabrication, de l'exploitation minière, de l'extraction, du pétrole, du gaz naturel et de la construction. Le secteur des services a été perturbé par les conflits de travail.

Le Canada a créé un nombre net de 8 200 emplois en décembre. Le taux de chômage a grimpé à 6,8 %. Le salaire horaire moyen a augmenté à un taux annuel de 3,4 %.

L'inflation globale s'est établie à 2,2 % en novembre au Canada (d'une année à l'autre), soit le même taux qu'en octobre et un taux inférieur à l'estimation consensuelle de 2,3 %.

La Banque du Canada a réduit son taux à un jour de 25 points de base en septembre, puis en octobre, ramenant le taux directeur à 2,25 %. La banque centrale a indiqué que la réduction d'octobre serait probablement la dernière de son cycle d'assouplissement qui a commencé un an et demi auparavant.

La courbe des taux du marché monétaire canadien s'est infléchi et s'est accentuée au cours de la période. Le taux des bons du Trésor à 1 mois a perdu 111 points de base pour s'établir à 2,08 %, et celui des bons du Trésor à 1 an a diminué de 62 points de base pour s'établir à 2,41 %. L'écart entre les taux à 1 mois/1 an s'est resserré, passant d'un écart négatif de 16 points de base à un écart positif de 33 points de base à la clôture de la période. Le taux CORRA (Canadian Overnight Repo Rate Average) à un jour a baissé de 102 pb pour s'établir à 2,30 %.

Le Fonds a suivi le rendement de son indice de référence pour la période. Le rendement du Fonds a connu une amélioration pour la période grâce à une stratégie en haltères qui a contribué à la performance lorsque la courbe du marché monétaire s'est accentuée. L'échéance moyenne cible du Fonds a été maintenue entre 60 et 80 jours, afin de préserver le niveau de trésorerie. Le rendement du Fonds a été plus élevé que celui de l'indice de référence, ce qui a contribué à la performance. Les positions prises par le Fonds dans les billets

# Fonds du marché monétaire Tangerine

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2025



à taux variable ont également contribué au rendement. Les billets à taux variable ont toujours offert un rendement supérieur à celui des acceptations bancaires et du papier commercial.

## Opérations entre parties liées

Les sociétés affiliées de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. pourraient percevoir des frais et réaliser des marges dans le cadre des divers services fournis ou des transactions du Fonds, y compris les transactions de prêts de titres et d'autres services décrits ci-dessous.

### Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est une filiale détenue en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est la société gestionnaire et fiduciaire du Fonds. Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est chargée des transactions courantes du Fonds, est le conseiller en valeurs et agit à titre de responsable du distributeur du Fonds.

### Frais de gestion et d'administration

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. reçoit des frais de gestion du Fonds pour ses services, ainsi que des frais d'administration fixes. En retour, Gestion d'actifs 1832 S.E.C. paie certaines charges d'exploitation du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais de gestion et les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

### Placeur principal

Fonds d'investissement Tangerine Limitée (le « placeur principal ») est le placeur principal du Fonds et une société affiliée de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. Le placeur principal reçoit une commission de suivi régulièrement de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. établie en fonction de la valeur totale des parts du Fonds détenues par ses clients. Des commissions de suivi sont versées par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. à partir des frais de gestion reçus du Fonds.

### Transactions de prêt de titres

Le Fonds n'a conclu aucune opération de prêt de titres en valeurs mobilières avec une partie liée au cours de la période.

### Achat et vente de titres

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. a mis en place un Comité d'examen indépendant (« CEI ») qui, à titre de comité indépendant et impartial, examine et formule des recommandations ou, dans certains cas, des approbations à l'égard de conflits d'intérêts qui lui ont été soumis par le gestionnaire.

Le gestionnaire et le Fonds se sont fiés aux instructions permanentes du CEI à l'égard de l'un ou de plusieurs des types de transactions suivants :

- Détention des titres d'un émetteur lié ou investissement dans ces titres;
- Paiement de commissions et de marges de courtage à une partie liée pour l'exécution d'opérations sur titres à titre de placeur pour compte et de placeur principal pour le compte du Fonds;
- Investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- Acquisition et détention de titres d'un fonds sous-jacent lié.

Les instructions permanentes applicables exigent que les décisions d'investissement liées aux types de transactions ci-dessus, parmi les autres conditions pertinentes des politiques et procédures du gestionnaire en matière de conflits d'intérêts, i) soient prises libres de toute influence de la part du gestionnaire ou de toute entité ayant un lien avec le gestionnaire et sans tenir compte de toute considération pertinente pour le gestionnaire ou toute entité ayant un lien avec le gestionnaire; ii) soient le reflet d'une appréciation commerciale du conseiller en valeurs, non influencée par aucune autre considération que l'intérêt du Fonds; et iii) produisent un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

### Commissions de courtage

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de la Banque Scotia. La Banque Scotia détient directement ou indirectement 100 % du courtier en placements Scotia Capitaux Inc. De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à néant à des courtiers liés.

# Fonds du marché monétaire Tangerine

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2025



## Points saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent certaines informations financières importantes concernant le Fonds et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre le rendement financier du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et la période close le 31 décembre 2024. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Points saillants financiers ».

### Actif net par part<sup>1</sup> (\$)

	2025	2024
<b>Actif net, à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>10,00 \$</b>
<b>Augmentation (diminution) liée aux activités :</b>		
Total des revenus	0,30	0,47
Total des charges	(0,07)	(0,07)
Gains (pertes) réalisés pour l'exercice	—	—
Gains (pertes) latents pour l'exercice	(0,01)	—
<b>Augmentation (diminution) totale liée aux activités<sup>2</sup></b>	<b>0,22 \$</b>	<b>0,40 \$</b>
<b>Distributions:</b>		
Revenus (hors dividendes)	(0,23)	(0,39)
Dividendes	—	—
Gains en capital	—	—
Remboursement de capital	—	—
<b>Total des distributions annuelles<sup>3</sup></b>	<b>(0,23)</b>	<b>(0,39)</b>
<b>Actif net, à la clôture de l'exercice</b>	<b>10,00 \$</b>	<b>10,00 \$</b>

### Ratios et données supplémentaires

Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) <sup>4</sup>	94 506 \$	26 394 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers de \$) <sup>4</sup>	9 451	2 639
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup>	0,73 %	0,74 %
Ratio des frais de gestion avant abandon ou absorption des charges <sup>5</sup>	0,73 %	0,74 %
Ratio des frais d'opérations <sup>6</sup>	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>7</sup>	s. o.	s. o.
Valeur liquidative par part	10,00 \$	10,00 \$

#### Remarques:

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. Les renseignements portant sur l'actif net par part sont présentés selon les Normes IFRS de comptabilité (« IFRS »). Le Fonds est entré en activité le 10 janvier 2024.
- 2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre de parts en circulation au moment pertinent. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds, ou les deux.
- 4) Données à la date de clôture au 31 décembre des exercices indiqués.
- 5) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») correspond au total des charges, plus la taxe de vente harmonisée (à l'exclusion des commissions de courtage et des autres coûts d'opérations du portefeuille) et la part des charges des fonds sous-jacents, pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de l'exercice. Le gestionnaire a absorbé certaines charges associées au Fonds, et il s'attend à continuer de le faire afin que le RFG se maintienne dans la fourchette cible. Le gestionnaire peut cesser sans préavis ces absorptions en tout temps.
- 6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille, ainsi que la quote-part des charges connexes des fonds sous-jacents, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de l'exercice.
- 7) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période donnée, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement.

# Fonds du marché monétaire Tangerine

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2025



## Frais de gestion

L'analyse des services reçus par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. en pourcentage des frais de gestion gagnés s'établit comme suit :

Frais de gestion	Distribution	Autre*
0,50 %	80 %	20 %

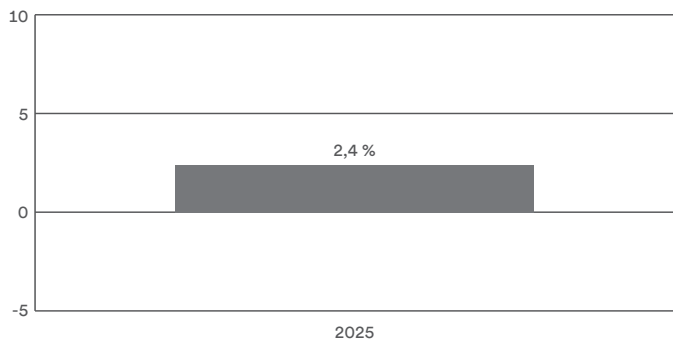
\* Comprend les honoraires de conseils en investissement et les frais d'administration.

## Rendement passé

Les renseignements sur le rendement supposent que toutes les distributions faites par le Fonds au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds et qu'elles seraient inférieures si elles n'avaient pas été réinvesties. En outre, ils ne tiennent pas compte de l'impôt sur le revenu qui peut avoir été payé par les investisseurs qui ont investi dans des comptes non enregistrés. Le rendement passé n'est pas nécessairement représentatif du rendement futur du Fonds.

## Rendements annuels

Le graphique ci-après illustre le rendement annuel du Fonds pour chacune des années civiles ainsi que la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Le graphique indique, en pourcentage, dans quelle mesure un placement effectué le premier jour de chaque période aurait augmenté ou diminué le dernier jour de cette période.



## Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente les rendements annuels composés du Fonds pour les durées indiquées, jusqu'au 31 décembre 2025, en comparaison avec les indices de référence mentionnés.

Pourcentage de rendement (%)	Depuis l'établissement*	Dernière année
Fonds du marché monétaire Tangerine	3,2 %	2,4 %
Indice de référence spécifique	3,7 %	2,8 %
Indice des Bons du Trésor à 60 jours FTSE Canada	3,7 %	2,8 %

\* 6 janvier 2022

L'indice de référence spécifique est composé :

- À 100 % de l'indice des bons du Trésor à 60 jours FTSE Canada. Cet indice suit le rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada à deux mois.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à la progression des indices est présentée à la partie « Résultats » du Rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

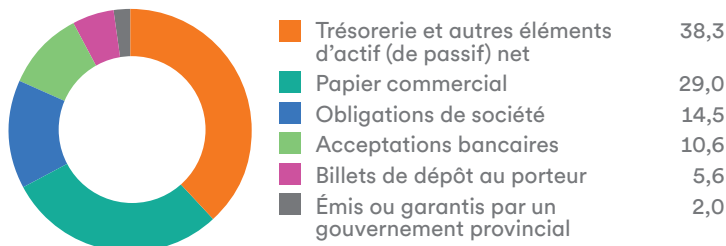
# Fonds du marché monétaire Tangerine

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

## Sommaire du portefeuille de placements

(au 31 décembre 2025)

### Répartition de l'actif\* (% de la valeur liquidative)



\* La répartition réelle entre les trois catégories d'actifs peut être différente de la répartition cible. Les répartitions sont revues trimestriellement et si elles diffèrent des limites précisées dans le prospectus simplifié, le Fonds sera repositionné en fonction des pondérations cibles.

25 principaux titres en portefeuille* (au 31 décembre 2025)		% de la valeur liquidative
1.	Trésorerie et autres éléments d'actif (de passif) net	38,3 %
2.	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,84 %, 29 juill. 2026	3,7 %
3.	Ontario Teachers' Finance Trust, 2,32 %, 23 avr. 2026	2,7 %
4.	Enbridge Gas Inc., 2,15 %, 8 janv. 2026	2,5 %
5.	La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,62 %, 2 déc. 2026	2,5 %
6.	Fortified Trust, 1,96 %, 23 oct. 2026	2,2 %
7.	Sound Trust, 2,70 %, 17 mars 2026	2,0 %
8.	Sure Trust, 2,70 %, 17 mars 2026	2,0 %
9.	La Banque Toronto-Dominion, 2,32 %, 20 mars 2026	1,8 %
10.	Banque Royale du Canada, 5,24 %, 2 nov. 2026	1,7 %
11.	Banque de Montréal, 2,22 %, 9 mars 2026	1,7 %
12.	Fédération des caisses Desjardins du Québec, 2,19 %, 12 févr. 2026	1,7 %
13.	Banque de Montréal, 2,32 %, 14 mai 2026	1,6 %
14.	Safe Trust 96S1, 2,72 %, 22 avr. 2026	1,5 %
15.	Sound Trust, 2,81 %, 6 févr. 2026	1,5 %
16.	Bon du Trésor de la province du Manitoba, 2,22 %, 14 janv. 2026	1,4 %
17.	Stable Trust, 2,50 %, 2 nov. 2026	1,4 %
18.	Mercedes-Benz Finance Canada Inc., 5,14 %, 29 juin 2026	1,3 %
19.	Ontario Teachers' Finance Trust, 2,64 %, 5 févr. 2026	1,3 %
20.	North West Redwater Partnership, 2,25 %, 13 janv. 2026	1,2 %
21.	Stable Trust, 2,70 %, 17 mars 2026	1,2 %
22.	La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,27 %, 7 avr. 2026	1,2 %
23.	Sure Trust, 2,50 %, 12 juin 2026	1,2 %
24.	Banque Manuvie du Canada, 2,55 %, 6 janv. 2026	1,0 %
25.	Banque Royale du Canada, 5,34 %, 23 juin 2026	1,0 %
<b>Total</b>		<b>79,6 %</b>

\* L'information présentée s'applique au Fonds du marché monétaire Dynamique dans lequel le Fonds investit.

Le sommaire du portefeuille de placements peut varier en raison des opérations faites par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle peut être obtenue à l'adresse [www.tangerine.ca](http://www.tangerine.ca).

## Note concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs au sujet du Fonds, de son rendement futur, de ses stratégies ou perspectives et de mesures futures qu'il compte prendre. Des mots ou expressions comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « vouloir », « anticiper », « s'attendre à », « croire », « estimer », « viser », « avoir l'intention de », « compter », « planifier », « s'efforcer », « objectif » et d'autres expressions semblables sont couramment utilisés dans les énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs ne donnent aucune garantie sur le rendement futur. Ils comportent des incertitudes et des risques inhérents au sujet du Fonds et des facteurs économiques en général, et il est donc possible que les prédictions, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas. L'investisseur ne devrait pas se fier de manière indue à ces énoncés étant donné que divers facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés formellement ou de manière implicite dans tout énoncé prospectif fait par le Fonds. Ces facteurs incluent, sans s'y limiter, des facteurs politiques, économiques et mercatiques généraux à l'œuvre au Canada, aux États-Unis et sur la scène internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, l'évolution technologique, les modifications de la loi et de la réglementation, les jugements judiciaires ou réglementaires, les procédures légales et les catastrophes. La liste de facteurs importants énoncés ci-dessus qui peuvent influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Nous vous recommandons de tenir soigneusement compte de ces facteurs ainsi que d'autres avant de prendre une décision de placement. Toutes les opinions contenues dans les présents énoncés prospectifs peuvent être modifiées sans préavis et elles sont données de bonne foi, mais sans aucune responsabilité légale.